

Débat national sur l'avenir de l'Ecole

Thème : **La violence au Collège** .

Sujet 15

Au Collège la violence qui n'est pas généralisée, précisons-le, est d'ordre moral, manifestant le non respect de la personne du professeur, et plus généralement des adultes, de leurs jugements sur les attitudes ou sur le travail des élèves. Elle se traduit dans le ton lors d'une prise de parole, dans le regard, dans l'attitude corporelle.

Cette violence traduit le mal-être des jeunes qui n'arrivent pas à l'exprimer autrement. Le professeur se trouve dans une situation où il a de la peine à trouver le cadre, le temps et les capacités psychologiques pour que les jeunes puissent exprimer ce mal-être.

Les jeunes viennent de familles, d'une société où l'autorité est de plus en plus difficile à assumer, où le « NON » est difficile à prononcer et à maintenir, où « l'AVOIR » est plus important que « l'ETRE », où la notion d'effort est remplacée par le « tout et tout de suite », où on se sert et on jette, où l'hédonisme prend le pas sur la discipline personnelle.

Les enseignants ont donc l'impression de devoir faire le « grand écart » entre ce que la société montre de ses valeurs et les valeurs que l'école estime nécessaires pour que l'ambiance soit un minimum sereine et que les élèves puissent se construire.

Malgré tout ce qui est présenté par les médias, la culture de base manque pour comprendre le monde tel qu'il est aujourd'hui.

On se demande parfois si les élèves savent à quoi sert le collège puisque les grands exemples de réussite présentés par les médias ne sont plus le fruit d'une formation scolaire, le mirage de l'idole ne valorise en tout cas pas le respect de ce type de formation.

Qu'on arrête donc la promotion du cancre à la télévision, qu'on arrête les campagnes de promotion du métier de « prof. » minables et mensongères, faites par des acteurs qui s'en sont moqués !

Qu'on travaille au niveau national à un projet de société où la notion d'autorité est valorisée, qu'on s'applique à « sanctuariser » officiellement l'école, qu'on revalorise le savoir et la fonction de celui qui le transmet !

Les professeurs ne pourront en tous cas pas faire l'économie d'une authentique exemplarité, comme aussi les surveillants, ils ne pourront pas se passer d'exiger réellement l'application des règles définies dans le contrat de vie de l'établissement.